

COMITÉ SUR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS DE LA FORMATION CONTINUE*

*COMITÉ D'ANALYSE DES TRAVAUX ET DES RÉSULTATS DES QUATRE (4) DERNIÈRES RONDES DE NÉGOCIATION DANS LE BUT DE DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE POUVANT MENER À DES GAINS SIGNIFICATIFS RELATIVEMENT AUX CONDITIONS DE TRAVAIL DES CHARGÉES ET DES CHARGÉS DE COURS À LA FORMATION CONTINUE LORS DE LA PROCHAINE NÉGOCIATION

RAPPORT FINAL

REGROUPEMENT CÉGEP, 24 ET 25 JANVIER 2019

PLAN DE MATCH



1. Conditions de travail médiocres à la FC
2. Leçons à tirer de l'historique
3. Rapport sur la formation continue (CNR, 2014)
4. Obstacles à l'intégration
5. Coût de la parité salariale
6. Recommandations du comité

1. Conditions de travail médiocres à la FC

Salaire médiocre

- Aucun gain lié à l'expérience
- Nombreuses tâches non rémunérées

Charges non comptabilisées à la CI

Aucun congé de maladie

Archi-précarité et isolement

Population étudiante hétérogène

2. Leçons à tirer de l'historique

Détérioration des conditions de travail

- Quelques améliorations récentes (5-1.03d, CFC)

Demande traditionnelle : intégration

- Peu fructueuse

3. Rapport sur la formation continue (CNR, 2014)

Comité national paritaire, mandat de la convention collective 2010-2015 :

- Analyser la pratique actuelle des enseignantes et des enseignants de la formation continue en tenant compte des caractéristiques particulières de ce secteur
- Analyser les pratiques actuelles au regard de la RAC afin de déterminer la nature de l'intervention du personnel enseignant

3. Rapport sur la formation continue (CNR, 2014)

Les enseignantes et les enseignants à la formation continue:

- Réalisent des activités d'enseignement similaires à celles des enseignantes et des enseignants du régulier (incluant l'encadrement), mais auprès d'une population différente
- Participent à de nombreuses autres activités, à la demande des collègues (développement de programme, réunions pédagogiques, rencontres d'informations pour les étudiantes et les étudiants, rencontres de comité programmes, comités de sélection, recherche de milieu de stage, etc.)

Souvent, ces activités sont réalisées sans rémunération.
Lorsqu'elles sont rémunérées, le taux est variable.
Parfois, des jetons ou des repas font office de rémunération.

4. Obstacles à l'intégration

Pour les collègues :

- Deux secteurs distincts
- Autres employé-es
- Peur d'une perte de flexibilité

Pour le Ministère...

Pour certains enseignantes et enseignants :

- Ancienneté et priorité
- Comité de sélection
- Crainte d'une disponibilité modifiée
- Perception de non-implication

5. Coût de la parité salariale

Première estimation (juin 2018)

- 680 PES/ETC au régulier (supposons)
- Dawson + Ahuntsic : 13% FC réseau (80 000 \$/ETC en moyenne)
- 1 12 000 PES FC = 165 ETC (hypothétiques) = 13M \$
- Financement 8M \$, écart 5M \$
- **Écart réseau: 37M \$**

5. Coût de la parité salariale (suite)

Estimation finale (automne 2018)

AU RÉGULIER

- 11 700 ETC volet 1 = 872 M\$ (74 266 \$/ETC en moyenne)
- $872\text{M } \$ \div 6\,900\,000 \text{ PES} = 126 \text{ \$/PES}$

À LA FC

- 57M \$ pour financer 711 000 PES
- $711\,000 \text{ PES} \times 126 \text{ \$/PES} = 90\text{M } \$$
- **Écart: 33M \$ (2016-2017)**

6. Recommandations du comité

- a) Que le regroupement cégep invite ses syndicats à entamer une sensibilisation auprès de leurs membres, de leur direction et des autres syndicats dans leurs établissements concernant
- ❑ les conditions de travail injustes à la formation continue ;
 - ❑ la pertinence de baliser la formation continue afin d'assurer la pérennité du réseau collégial, notamment dans un contexte de concurrence intercollégiale et de baisse d'inscriptions dans les régions.
- b) Que le regroupement cégep invite ses syndicats à adopter en assemblée générale des mandats soutenant les revendications en lien avec les conditions de travail à la formation continue, notamment celle de la parité avec l'enseignement régulier.
- c) Que le comité de négociation et de mobilisation conçoive des outils pour recueillir des informations supplémentaires sur les réalités locales vécues à la formation continue, et ce, en vue de dresser un portrait complet de l'état du réseau à cet égard.
- d) Que le regroupement cégep recommande que la FNEEQ organise une campagne de sensibilisation large traitant des conditions de travail injustes à la formation continue au collégial et qu'elle soit diffusée par le biais de sorties médiatiques, de communiqués de presse, de lettres d'appui destinées aux élus des trois niveaux de gouvernement, etc.

6. Recommandations du comité (suite)

Que le regroupement cégep se dote d'une stratégie axée sur

- a) la recherche de la parité des conditions de travail (salaires, congés, perfectionnement, assurances collectives, etc.) entre les enseignantes et les enseignants à la formation continue et celles et ceux du régulier, notamment en reconnaissant l'équivalence des tâches telle qu'attestée dans le rapport CNR de 2014 et en comptabilisant la charge de travail à la CI ;
- b) l'intégration des demandes relatives à la formation continue dans un projet de valorisation de la profession enseignante, tout en précisant le rôle essentiel des enseignantes et des enseignants de la formation continue en lien avec les besoins éducatifs d'une population adulte prise avec des défis familiaux et professionnels et souvent issue de l'immigration ;
- c) une analyse de la croissance de la formation continue dans le réseau en vue d'élaborer des balises, notamment afin de contrer la concurrence intercollégiale et de protéger les régions contre des baisses d'inscriptions potentiellement liées à cette croissance ;
- d) une veille locale et nationale sur la formation non créditée afin qu'elle ne devienne pas un bassin d'enseignement à prix réduit.